

Sauveteurs Secouristes du Travail**Public Concerné**

- Les salariés ayant participé à la formation initiale SST dans les 24 mois précédents.
- La formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes.

Prérequis

- Etre détenteur du certificat SST depuis moins de 24 mois.

Objectifs

- Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalent, voire supérieur à celui de sa formation initiale
- Evaluer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail face à toutes situations d'accident, potentielles ou avérées.
- Le SST sera capable, sur une situation d'accident du travail, de :
 - Situer le cadre juridique de son intervention, ainsi que ses limites ;
 - Réaliser une **protection** adaptée,
 - **Examiner** la ou les victime(s) ;
 - **Faire alerter** ou **alerter**,
 - **Secourir** la ou les victimes de manière appropriée.
- Le SST sera capable, dans son entreprise, de mettre en applications ses compétences au service de la **prévention des risques professionnels**.

Durée

- **7 heures pour un groupe de 10 personnes.**
- Cette formation peut être organisée sur une journée complète, ou, pour répondre aux contraintes de certaines entreprises, sur 2 demi-journées, espacées d'une durée permettant d'assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.

Lieu de la Formation et Planification de date(s)

- Sur votre site en Intra : date à votre convenance.
- En Inter, au sein de l'un de nos centres : nous consulter pour obtenir le planning Inter.

Contenu de la Formation

- Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme, ont-ils dû intervenir ? comment cela s'est-il passé ?
- Réponses à leurs attentes,
- Evaluation des acquis à l'aide du plan d'intervention, et/ou de mise en situation :
 - Avec évaluation en groupe (utilisation de maquillage pour reproduire au mieux la situation d'accident).

Sauveteurs Secouristes du Travail

Soit :

- Mise en œuvre si possible aux postes de travail
- En salle, en reproduisant des situations les plus crédibles possibles
- Visionnage du document « Cas concrets »
- Mises en situation surprises filmées sur les lieux de travail (avec l'accord préalable

des secouristes)

- Révision des gestes de Secourisme (et d'urgence)
- Actualisation de la formation :
 - Risques de l'entreprise ou de l'établissement,
 - Modifications du programme.
- Développement de thèmes spécifiques :
 - Sensibilisation à la prévention, identification de situations dangereuses et de leur suivi.
 - Etude d'un ou des risques spécifiques de l'entreprise et des moyens d'y faire face.
 - Intervention soit : du Médecin du Travail, d'un Technicien en Prévention, Animateur,
- ...
- Visionnage de documents sur un sujet donné.

Equipe Pédagogique - Qualification des Intervenants

- FLOBEL est habilité pour délivrer des formations SST sur toute France,
- Nos formateurs SST sont des moniteurs SST expérimentés à jour de leur recyclage et déclarés sur FORPREV.
- Responsable Pédagogique : Bruno LAKAL.

Moyens Pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : Guide des données techniques et conduites à tenir (INRS), Document de référence SST, Plan d'Intervention, Aide-mémoire SST (ED 4085), 1 lot de mannequins : mannequin adulte, mannequin enfant, mannequin nourrisson, couverture, accessoires, défibrillateur de formation (DSA ou DAE), ...
- Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels.

Evaluation des SST et Sanction

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (utilisation, au national, de la même grille d'évaluation).
- Les stagiaires devront se munir de leur carte S.S.T., le moniteur récupère les anciennes cartes
SST et FLOBEL éditera une nouvelle carte SST pour les stagiaires ayant reçu une évaluation favorable.

- Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs. (Le candidat n'ayant pas obtenu une évaluation favorable, se verra délivrer une attestation de suivi de formation).
- Une attestation de formation est remise.

A l'issue de la session, un procès-verbal est dressé via le logiciel FORPREV.